

Avis d'Appel d'Offre OUVERT (AAO)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le site de l'ARMP et DGCM du 23/06/2026. Reference : <https://armpguinee.org/appels-doffres/avis-a-manifestation-dinteret/> et dans les journaux : Horoya N° :8365 du 22 Juin 2026; JAO N° :790 du 22 Juin 2026 et Regional Info/Guinée N° : 325 du 25 Juin 2026.
2. Le Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les **fournitures de matériels et mobiliers en deux (2) lots distincts :**

Lot1 Acquisition des mobiliers de bureau
Lot2 Acquisition des fournitures et matériels informatiques
3. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
4. Les candidats sélectionnés ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
5. Le délai d'exécution est de **trente (30) jours**.
6. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres Ouvert tel que défini à l'article 23 du Code des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'Appel d'offres complet contre paiement d'une somme non remboursable d'Un **(1) million Francs Guinéens** à l'adresse mentionnée ci-après : **Rez-de-Chaussée du bâtiment du Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI) à Boulbinet en face de UGAR**, auprès de **Mme Fatoumata KONATE, la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)**, Tel : (+224) 622 24 82 26 ; E-mail : fkonate@fdsi.gov.gn à compter du **05 Juillet 2026**.

La méthode de paiement sera :

- ✓ 50% au compte N°4111071 du receveur spécial du Trésor ;
- ✓ 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
- ✓ 20% au compte de l'Autorité contractante.

Le Dossier d'Appel d'Offres sera immédiatement remis. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse ci-après : **Rez-de-Chaussée du bâtiment du Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI) à Boulbinet en face de UGAR** Tel : 622 24 82 26 au plus tard le **13 juillet 2026** à **11h 00mn** en un (1) original et deux

(02) copies et une clé USB. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. 8. Les exigences en matière de qualifications sont : Les conditions de qualification sont établies en conformité avec les articles 61 et 62 du Code des Marchés Publics. Afin d'établir qu'ils possèdent les qualifications requises pour exécuter le Marché, les Candidats (obligation qui s'applique aux sous-traitants et aux membres d'un groupement, si la soumission est le fait d'un groupement, selon l'importance de leur intervention dans l'exécution du marché) devront fournir les informations et documents suivants dans leur offre, en utilisant les formulaires de la Section III, sauf disposition contraire figurant dans les DPAO :

- (a) copies des documents originaux, ou copies certifiées conformes, de constitution en société ou du statut légal, du lieu d'enregistrement et du siège de l'entreprise du Candidat ; une procuration écrite du signataire habilité ;
- (b) montant total des marchés de fourniture exécutés au cours de chacune des cinq (5) années précédentes ; et pour les entreprises naissantes, les justificatifs requis des prestations réalisées pour cette même période par leur personnel d'encadrement ; et éventuellement de leur inscription à un registre professionnel dans les conditions prévues par la législation du pays où ils sont établis ; ou d'une autorisation spécifique ou de l'appartenance à une organisation spécifique ;
- (c) expérience en matière de réalisation de prestations similaires, y compris étendue et montant de chacun d'eux, pour les cinq (5) années précédentes, informations détaillées des travaux en cours et des engagements contractuels ; nom et coordonnées des clients pouvant fournir des renseignements relatifs à ces marchés ; les entreprises naissantes peuvent fournir des informations détaillées sur leur savoir-faire, accompagnées des justificatifs d'expériences de leur personnel clef ;
- (d) principaux équipements proposés pour l'exécution du Marché ;
- (e) qualifications et expérience du personnel technique et d'encadrement clé proposé pour exécuter le Marché ;
- (f) une ou plusieurs des références suivantes relatives à la situation financière du Candidat, notamment :
 - ii) des déclarations appropriées de banques ou organismes financiers habilités, ou, le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels ;
 - iii) la présentation des bilans ou d'extraits des bilans, dans les cas où la publication des bilans est prescrite par la législation du pays où le soumissionnaire est établi ;
 - iv) une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché, pour, au maximum, les trois (3) derniers exercices en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité du soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; il peut être exigé que les opérateurs économiques réalisent un chiffre d'affaires annuel minimal donné, notamment un chiffre d'affaires minimal donné dans le domaine concerné par le marché ;
 - v) les états financiers des trois (3) dernières années présentées par un comptable employé de l'entreprise ou attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et

Comptables Agréés et pour les entreprises naissantes, les justificatifs requis de leurs capacités financières (bilan d'ouverture) ; la page de certification du membre de l'OECCA de la République de Guinée doit être en original ou en copie légalisée. Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence devront fournir leur bilan d'ouverture et leurs états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine certifié ou attesté par leur représentation consulaire ou diplomatique éventuelle en République de Guinée ;

(vi) si, pour une raison justifiée, le soumissionnaire n'est pas en mesure de produire les références demandées par l'Autorité contractante, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre document considéré comme approprié par l'Autorité contractante ;

(g) autorisation de demander des références auprès des institutions bancaires dont le Candidat est client ;

(h) informations relatives à des litiges, en cours ou ayant eu lieu au cours des cinq dernières années, auxquels le Candidat est ou a été partie, y compris parties concernées, montant objet du litige et décision ;

(i) propositions relatives aux éléments que le Candidat a l'intention de sous-traiter représentant plus de 10% sans excéder 30% du montant du Marché conformément à l'article 114 du Code des marchés publics. Le plafond imposé à la participation de sous- traitants est spécifié dans le DAO.

Lorsque les informations ou les documents justificatifs qui doivent être soumis par les opérateurs économiques sont ou semblent incomplets ou erronés ou lorsque certains documents sont manquants, il peut être demandé aux opérateurs économiques concernés de clarifier ou de préciser les informations ou documents reçus dans un délai approprié, à condition que ces demandes respectent pleinement les principes d'égalité de traitement et de transparence.

9. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles

78 et 79 du Code des marchés publics.

10. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de : 5 265 000 gnf pour le lot 1 et 9 585 000 gnf pour le lot 2 dont la validité est Cent vingt (120) jours.

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Aussi, les offres doivent également comprendre le paiement des frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), au taux de 0,3% du Montant Hors Taxes du marché à la charge du titulaire du contrat et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 05 Avril 2023, modifiant l'arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023 portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).

10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix**

(90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, et le cas échéant, d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) et d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le **13 Juillet 2026** dans la **Salle de Réunion du Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI) à Boulbinet en face de UGAR à 10h 00mn.**

12. La législation régissant l'appel d'offres est le Code des Marchés Publics Guinéen.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be "Lansana DIAWARA". The signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "Fonds de Développement Social et de l'Indigence" around the perimeter, and "Le Directeur Général" in the center. There are also small stars on either side of the central text.

Lansana DIAWARA